

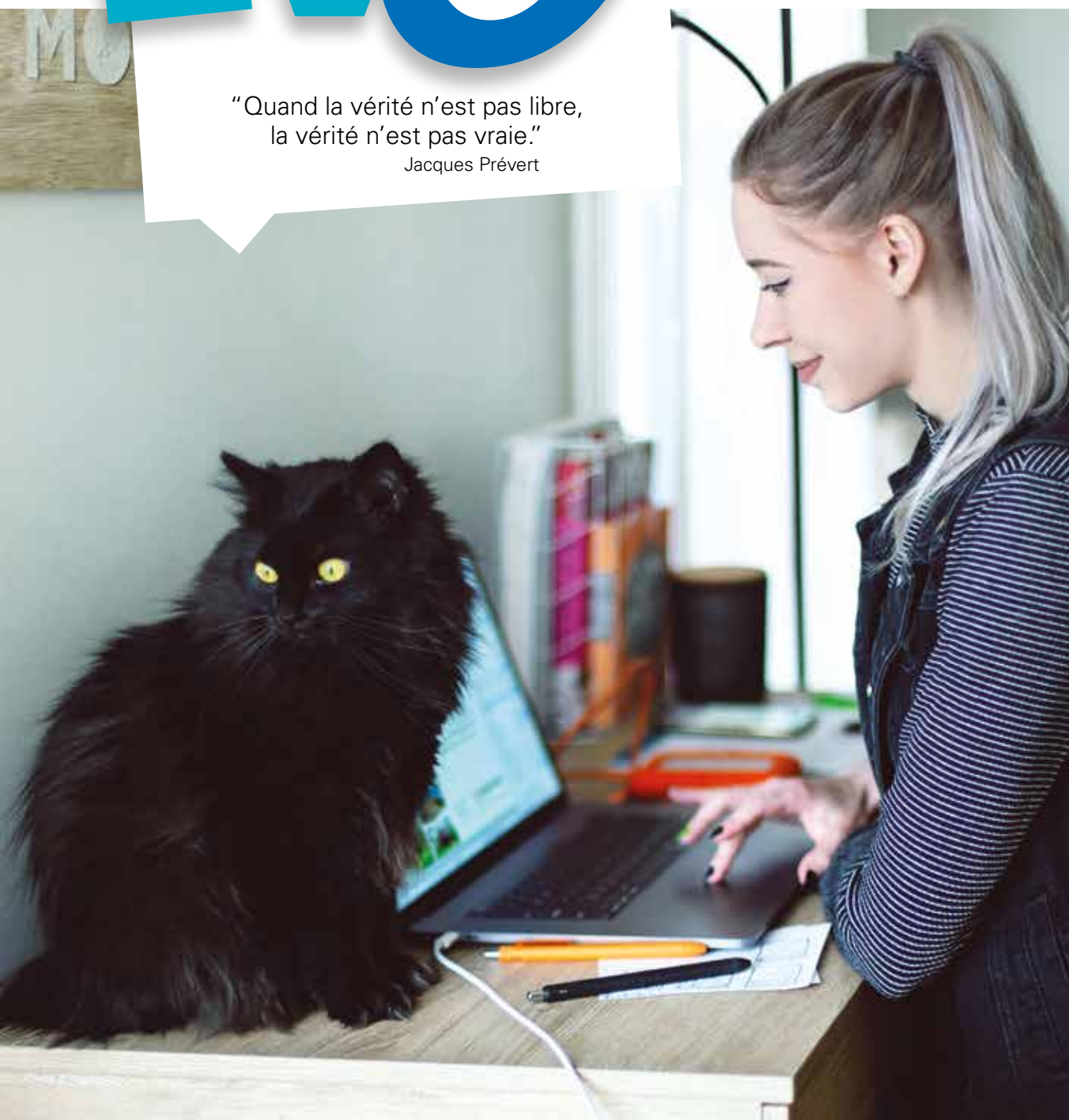
LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Quand la vérité n'est pas libre,
la vérité n'est pas vraie."

Jacques Prévert



Le chiffre

1 800

euros de dons récoltés pour Saorge. L'opération de solidarité continue !

▶ **3 Blanchisserie : du linge et... du lien social**

▶ **6 Les rugbymen se laissent pousser la moustache...**



▶ **4-5**

Éducation, travail, loisirs, santé...

Nos activités se poursuivent à distance



La Porte du Hainaut

Quelles aides concrètes apporter aux entreprises touchées par le confinement ?

Des commerces de proximité, des TPE et des PME se retrouvent en difficultés en raison de la 2^e phase de confinement. Comment les aider ? Les conseillers communautaires ont longuement échangé sur la question lundi 16 novembre. Pour rappel, La Porte du Hainaut a donné un coup de pouce à plus de 1000 entreprises, artisans et commerçants du territoire à la suite du premier confinement. Fonds de solidarité, fonds d'avances, suspension des loyers pour les locataires de la communauté d'agglomération... Plusieurs dispositifs avaient été déployés au printemps dernier. Au total, un million d'euros ont été mobilisés. Quels seront les moyens mis en œuvre cet hiver ? Un groupe de travail a engagé la réflexion. Un fonds d'avance va de nouveau être actionné et amplifié pour concerner plus de TPE-PME. La communauté d'agglomération prévoit également d'agir de nouveau sur les loyers et de booster la visibilité, en ligne, des petits commerçants.

Autre délibération : l'adoption d'une motion pour surseoir à l'installation des antennes 5G. Les élus préféreraient s'assurer (entre autres) de leur innocuité sur la santé avant de les voir apparaître sur le territoire.

Commémoration

Les victimes de la 1^{re} Guerre pour toujours au panthéon amandinois

Tout comme l'ensemble des victimes de la 1^{re} guerre mondiale, les Amandinois tombés au front ou face au peloton d'exécution ont symboliquement rejoint le Panthéon aux côtés de Maurice Genevoix, à l'occasion du 102^e anniversaire de l'Armistice. « Puisque la guerre, décidément, s'accroche au monde comme un chancre, qui sait si ne viendra pas un temps où le monde aura pris l'habitude de continuer à vivre avec cette saleté sur lui ? » Pour que les craintes de l'écrivain ne

deviennent réalité, la Ville de Saint-Amand-les-Eaux s'attache à raviver le souvenir de ses enfants qui ont péri lors du conflit, chaque 11 novembre. Mardi et mercredi derniers, des gerbes de fleurs ont ainsi été déposées par élus et anciens combattants au cimetière central ainsi qu'au pied des monuments aux morts.

« 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, nous ne les oublions pas » a déclaré Danièle Iovino, conseillère municipale en charge

des relations avec le monde patriotique. « Cette guerre a été le terreau de tous les totalitarismes qui ont donné lieu, par la suite, à la Seconde guerre mondiale » a rappelé la 1^{re} adjointe, Nelly Szymanski. « Il est primordial aujourd'hui de continuer de se battre pour la paix. » Bien qu'en raison de la crise sanitaire, la cérémonie se soit tenue en comité réduit, chaque Amandinois a pu écouter La Marseillaise grâce au concert de carillon retransmis, en direct, sur Facebook.



DSP Casino : le Conseil d'État a tranché

Le Conseil d'État a annulé la décision du juge des référés du tribunal administratif de Lille, considérant qu'il avait « commis une erreur de droit. » Pour rappel, celui-ci avait donné raison au groupe Infinity qui contestait l'attribution de la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion et l'exploitation du casino au groupe Partouche, arguant qu'il revenait à la Ville et non aux candidats de définir le programme des investissements à mener. Toutefois, le Conseil d'État a souhaité qu'une nouvelle procédure pour l'attribution de la DSP Casino soit lancée pour mettre en concordance l'écriture des contrats de concession et de bail emphytéotique (bail immobilier de très longue durée).

Pour l'heure, la DSP actuelle court toujours.

La Maire de Saorge remercie Saint-Amand-les-Eaux

Aux lendemains de la tempête Alex, la Ville lançait une action de solidarité pour soutenir l'une des communes touchées : Saorge.

Grâce à la générosité des Amandinois, 1 800 euros ont déjà pu être récoltés. La Maire du village, Brigitte Bresc, a récemment fait parvenir une carte de remerciements. « Nous avons été extrêmement touchés par votre mobilisation et celle de votre population » écrit-elle à la main. « Nous vous remer-

cions chaleureusement pour votre action et votre don à la commune. Croyez bien que nous en ferons bon usage. » Une banderole a aussi été accrochée au fronton de la mairie de la commune sinistrée.

La solidarité se poursuit : vous pouvez déposer vos dons dans les urnes disposées à l'accueil de la mairie ou du CCAS. Un récépissé vous sera remis pour tout don effectué par chèque pour que vous puissiez bénéficier d'une réduction d'impôt.





Économie



Blanchisserie des Ateliers Réunis Du linge et... du lien social

Chacun connaît ce pas de porte accoudé à la caserne des pompiers, la blanchisserie « Clean Pressing ». Un magasin comme les autres ? Pas tout à fait. Il s'agit d'un des trois sites de l'ESAT Ateliers Réunis ; il est spécialisé dans le traitement du linge. Quelque 40 usagers, des handicapés mentaux, y traitent chaque jour environ 1,8 tonne de linge avec enthousiasme et efficacité.

Deux entrées pour le linge à traiter : celui des clients professionnels et celui du grand public.



Les lignes de travail vont du sale vers le propre avec les postes réception, pesée, charge des machines, séchoir, repassage. Les tambours, format industriel, sont chargés d'un côté et déchargés par une seconde trappe de l'autre côté d'une cloison !

« Le travail est conçu, explique Laurent Bourlet, directeur adjoint de l'ESAT, de manière à ce que chacun puisse apporter sa valeur ajoutée. Notre mission est d'encadrer nos usagers pour que l'apprentissage soit permanent ».

L'établissement reste ouvert durant le confinement et les contraintes d'organisation liées à la pandémie assurent une sécurité optimale. Port du masque, distanciation sur les postes, pauses en décalé sont bien respectés par des usagers, très heureux d'entretenir leurs liens sociaux. « Beaucoup vivent seuls et avaient souffert du premier confinement : c'est un privilège de pouvoir travailler aujourd'hui » commente Sandrine Dhainaut, monitrice principale.

Ces conditions de sécurité s'observent aussi à l'accueil public : plexiglas, nettoyage de surfaces, paiement par CB. Enfin, à noter que

le service ne prend désormais que du linge à laver.

Le site rayonne sur tout l'Amandinois avec cet accueil public. Côté professionnel, vêtements de travail, linge de maison ou linge de corps venus d'hébergements collectifs alimentent la charge de travail. ◀

En un chiffre...

- 40 usagers au travail
- 30 clients professionnels (foyers, entreprises)
- 1,8 tonne de linge traité chaque jour
- 6 machines à laver, capacité totale 300 kg
- 6 séchoirs, capacité totale de 80 kg



amandishop'
l'appli des commerces amandinois

La Municipalité et son Office de commerce vont lancer dans les prochains jours : AmandiShop', un site internet et une application mobile des commerces de proximité Amandinois. Sur AmandiShop', chaque commerce Amandinois pourra inscrire son établissement, y répertorier ses informations (adresse, numéro de téléphone, mail, site internet, description, moyens de paiement...), référencer certains de ses produits et informer de ses promotions, ajouter des photos, indiquer s'il fait de la vente à emporter, en livraison que ce soit par téléphone ou en ligne et le cas échéant être redirigé vers une boutique en ligne.

Pour votre inscription, l'Office de Commerce sera à votre disposition au 06 30 79 26 94 ou par mail via l'adresse : commerce@saint-amand-les-eaux.fr. Lancement prévu dès cette semaine !

Avec le CEPAC, une fenêtre culturelle s'ouvre sur les écrans

Non, il ne fait pas uniquement référence à notre petit écran. Le préfixe « télé », issu du grec, signifie « au loin ». Rien d'étonnant à ce qu'on le retrouve partout : beaucoup continuent de travailler, de se former voire de consulter un médecin... à distance. Zoom sur ces nouvelles habitudes que le confinement nous a amenés à adopter.



Prendre de la distance a parfois du bon en ces temps troubles. Les enfants, surtout, ont besoin de renouer avec l'insouciance.

C'est pourquoi le CEPAC (Centre d'Enseignement des Pratiques Artistiques et Culturelles) reste actif. Conformément aux mesures gouvernementales, l'établissement a fermé les portes de ses écoles de musique, de danse et d'art. Pour autant, il garde le lien avec chacun

de ses adhérents. Comment ? Grâce au télé-enseignement.

La quasi-majorité des cours dispensée en visio

« Depuis la semaine passée, tous les cours des écoles de musique et de danse sont dispensés aux mêmes créneaux et sur la même durée

grâce à la visio » explique Aline Devemy, responsable du service « Culture » de la Ville.

Du côté de l'école d'art, seuls « les cours d'infographie sont dispensés en visio. » Impossible de fonctionner sur le même mode pour les arts plastiques et la calligraphie. Alors, que proposer ? La Ville s'est creusé la tête... et a tiré parti des enseignements de la première phase de confinement. « Nous allons créer l'émulation en proposant des projets collectifs. » Pour rappel, au printemps dernier, grâce aux contributions des élèves, un cœur géant avait pu être reconstitué sur le mur de l'établissement ; il se destinait au personnel soignant.

Les élèves des trois écoles vous préparent une surprise pour Noël...

Pour susciter encore un peu plus l'imaginaire des enfants, les trois écoles ont décidé de travailler sur un projet commun : la création d'une vidéo. Elle sera réalisée, de A à Z, par le CEPAC : musique, chorégraphie, évocations visuelles, montage... « L'objectif est de recréer le lien entre les différentes écoles ainsi qu'avec le public. » La vidéo fera l'objet d'une diffusion numérique pour la période de Noël. Quoi de plus stimulant que de participer à un projet qui sera « vu et partagé » ? ◀

Le CEPAC s'invite aussi dans les écoles pour offrir une parenthèse aux enfants



« Pour favoriser le bien-être du plus grand nombre d'enfants, nous avons souhaité leur proposer des activités culturelles durant les temps périscolaires, en s'appuyant sur les compétences du CEPAC » souligne Franck Baudoux, responsable du Pôle « Sport, Culture et Événementiel » de la Ville.

Dernièrement, à l'heure de la garderie du soir, plusieurs enfants ont pu assister à un récital de piano, à un duo saxophone/cor et à un concert de clarinette.

Plusieurs stages sont également programmés. À titre d'exemple, à la pause méridienne, un petit groupe d'élèves de Louise-Dematte se rend à l'école de

danse pour découvrir l'activité ; même chose du côté de l'école d'arts, avec les maternelles de Jules-Ferry. « L'objectif est de créer une parenthèse, d'offrir aux plus jeunes une bouffée d'oxygène » déclare Aline Devemy. Une vingtaine de professeurs du CEPAC sont mobilisés, auxquels s'ajoutent des agents de la Médiathèque des Encres qui viennent lire des contes aux plus petits.

Au total, les activités du midi pourraient profiter à 925 enfants tandis que les interventions du soir pourraient en toucher 205.

Vers une amélioration de la situation sanitaire ?

Le nombre de nouveaux cas positifs décelés en l'espace de 24 heures commencent à baisser. Il était généralement au-dessus des 40 000 au tout début du mois de novembre ; aujourd'hui, il reste plutôt compris entre 20 000 et 30 000.

Toutefois, la vigilance reste de mise. Le Premier ministre, Jean Castex, l'a rappelé lors de son allocution de jeudi dernier. Le confinement ne connaîtra aucun assouplissement avant le 1^{er} décembre au moins.

Les déplacements restent donc réduits au strict minimum. N'oubliez pas, pour chaque sortie, de vous munir d'une attestation.

Le Gouvernement espère un déconfinement avant les fêtes de fin d'année. Toutefois, il a d'ores et déjà annoncé que les festivités ne pourront se tenir dans la même configuration que d'ordinaire. Ainsi, les événements qui réunissent « plusieurs dizaines de personnes, notamment pour le réveillon du 31 » ne pourront avoir lieu.



Télé-enseignement

Ils préparent le baccalauréat en partie à distance

Devant les grilles du lycée Couteaux, nous avons rencontré Suzanne, Auriana et Pablo qui entament une année charnière : tous trois sont en Terminale ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social). Le baccalauréat ? C'est pour bientôt ! Comment se déroulent les cours pour eux, à l'heure actuelle ?

Leur classe a été divisée en deux groupes. Chacun alterne entre « une semaine de cours en présentiel et une semaine de cours à distance. » L'objectif : réduire le nombre d'élèves accueillis, en même temps, dans l'établissement.

À la maison, les lycéens doivent réaliser des exercices. Ils peuvent poser des questions à leurs professeurs ou prendre connaissance des corrigés lors de cours dispensés en visio. Ces derniers ont géné-

ralement lieu après 17h, lorsque les professeurs ont terminé de donner leurs cours en présentiel avec l'autre groupe.

Se connecter à partir de son téléphone ou de son ordinateur n'est pas toujours facile : parfois, la connexion fait défaut ou le site sature. Néanmoins, le lycée Couteaux met tout en œuvre pour assurer la continuité pédagogique, dans le respect d'un protocole sanitaire des plus stricts. L'établissement reste également présent pour accompagner les Terminales qui peuvent se sentir « un peu perdus » vis-à-vis des modalités de passage du baccalauréat. Le secret, pour décrocher le fameux diplôme, reste inchangé : il faut travailler et ce, tout au long de l'année !

Téléconsultations

Chaque médecin s'organise

Un peu, beaucoup, pas du tout... La téléconsultation ? À chacun ses pratiques. C'est le constat que peut dresser le docteur Anthony Haro, président de la SPEMED (Association de formation médicale continue des généralistes et spécialistes de l'amandinois). « La téléconsultation ne pose aucun problème à certains médecins. Pour d'autres, ce n'est tout simplement pas dans leurs habitudes de fonctionnement. »

Le docteur Haro, lui, l'utilise : elle représente 30% de son activité actuelle. Elle reste particulièrement indiquée pour les démarches administratives et pour le Covid-19. « Si on est cas contact, si on est symptomatique, il est mieux de passer par une téléconsultation pour éviter de se déplacer. » Encore faut-il que les patients soient équipés. Dans le cas contraire, il est parfois possible d'opter pour une consultation à distance par téléphone. En téléconsultation, le diagnostic passe par l'interrogatoire. Le médecin peut aussi prescrire à distance un test PCR au laboratoire. Sur ce point, un dilemme se pose. Car certains généralistes peuvent réaliser des tests antigéniques au cabinet, ce qui permet d'obtenir des résultats dans les trente minutes ! En conclusion, pour répondre aux besoins, chaque médecin s'organise en fonction notamment de son degré de digitalisation et de celui des patients.

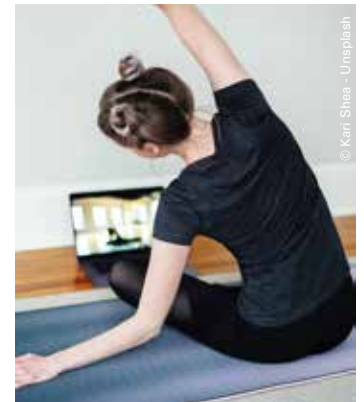
Télé...Loisirs

Les associations aussi utilisent les nouvelles technologies pour garder le contact avec leurs adhérents et poursuivre leurs activités via les écrans.

La SLA Gym et Gym 2000 ont chacun créé un groupe privé sur Facebook. Le but : proposer des cours en live vidéo.

Un programme est concocté pour toute la semaine avec, entre autres, du renforcement musculaire, de la zumba, des pilates...

De son côté, le SAFC donne des idées en diffusant une vidéo de ses adhérents qui reproduisent des entraînements à domicile. Le club propose également des tournois en ligne... sur console de jeux, pour vivre la passion du football autrement !



Télétravail

Près d'un salarié du privé sur deux en télétravail

Pour faciliter le respect du protocole sanitaire dans les entreprises, l'État a rendu le télétravail obligatoire et ce, pour toutes les activités qui y sont éligibles. Selon le Gouvernement, 45% des salariés du privé ont télétravaillé au cours de la semaine passée, pour une durée moyenne de 3,7 jours dans la semaine.

Qui dit télétravail dit ajustements pour certains professionnels qui, d'ordinaire, travaillent en contact avec le public. À titre d'exemple, les agents immobiliers proposent des visites virtuelles. De nombreux services (hors services publics) ont fermé les portes de leurs agences pour se concentrer sur les appels téléphoniques, les échanges par mails...

Handball

Une équipe qui grandit grâce aux performances remarquées de chacune

C'est avec détermination que les Louves se sont imposées 23-21 face à Bourg-de-Péage samedi dernier.

Les Amandinoises ont dicté leur rythme. Inscrivant 16 buts dans la première mi-temps contre 12, les filles remportent ce premier mano à mano. Mais Bourg-de-Péage n'a pas dit son dernier mot. En difficulté, l'adversaire ancré dans le haut niveau depuis quatre ans, sait rebondir. Les Louves, plus nerveuses dans cette deuxième partie de jeu, se battent pour conserver leur avance.

Grâce aux superbes arrêts d'Helena De Sousa, la confiance se propage, atténuant la nervosité. « Nous savions que Bourg-de-Péage allait réagir. Nous avons balbutié en deuxième mi-temps avec beaucoup de maladresse et 18 pertes de balles. Nous avons su resserrer les rangs défensivement et Helena a su faire les arrêts qu'il fallait pour maintenir l'équipe à flot pour que ce money time nous soit profitable ».

Bourg-de-Péage, marqué par le manque d'entraînements et de matchs depuis un mois, s'est retrouvé face à des handballeuses prêtes et conscientes de sa faiblesse. « A la maison, il faut savoir exploiter toutes les occasions. Nous savions Bourg-de-Péage handicapé, c'était l'occasion, nous avons su la saisir » souligne Florence Sauval. ◀

**Rugby**

Les rugbymen se laissent pousser la moustache en attendant de remettre le maillot

C'est devenu une tradition. Depuis une dizaine d'années, les joueurs du Racing-Club amandinois arborent une moustache, en novembre, pour soutenir la recherche contre les maladies masculines. « Ça correspond à nos valeurs de cohésion », souligne le président, Nicolas

Dandre. Le RCA reverse souvent une partie des bénéfices de la vente de ses calendriers. Cette année, ce ne sera pas possible : le confinement a tout mis à l'arrêt. Tout, sauf la poussée des moustaches et les travaux au stade Notre-Dame-D'Amour.



« Le terrain synthétique est devenu trop petit pour eux, explique Philippe Crombez, du service des Sports de la ville. Nous installons donc l'éclairage et l'arrosage de celui qui est en gazon naturel. » C'est que le club, qui joue en 1^{re} et 2^e séries régionales, attire.

« Cette année, on a ouvert une équipe cadette féminine, détaille Nicolas Dandre, le baby rugby, le rugby mixte à 5 sans plaquage. »

Le RCA, fondé en 1964, compte désormais plus de 150 licenciés et une douzaine d'éducateurs diplômés d'état et formés aux premiers secours. Le club veut aller plus loin encore, en ouvrant l'an prochain une section sport adapté. ◀



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés², déplacements pour un concours ou un examen.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

En bref...

Votre cadre de vie garde des couleurs en toute saison !

Solidarité

L'association Lydie vient en aide à une famille sénégalaise



L'association Lydie, qui œuvre pour la santé et l'éducation des enfants en Afrique, est récemment venue en aide à une famille : celle de Dioba qui, malgré ses efforts, peine à subvenir aux besoins de ses 5 enfants. Grâce aux bénévoles, des vivres ont pu lui être envoyés.

► L'association lance un appel aux dons pour sauver une orpheline, Adama. Plus d'infos sur sa page Facebook.

Ce n'est pas parce qu'en hiver, la nature semble en sommeil, que les espaces verts doivent faire grise mine. Certes, il convient de procéder aux dernières tontes ainsi qu'au binage et au bêchage de l'ensemble

des parterres avant que les températures ne soient au plus bas... Mais les services techniques se creusent également la tête pour que votre environnement garde des couleurs en toute saison. « Nous déplantons

les annuelles qui fleurissent durant la période estivale : géraniums, bégonias, impatiences... Nous les remplaçons par des bisannuelles, comme les pensées, qui ont déjà éclos et qui refloriront une deuxième fois, au printemps » explique Christophe Chassot, responsable du service des Espaces Verts. Le printemps, parlons-en. Les services techniques sont prévoyants. Pour que de belles couleurs éclatent dès le mois de mars prochain, des bulbes de narcisses et de tulipes sont d'ores et déjà plantés.

Quid des arbres ? Il ne s'agit pas seulement de ramasser les feuilles mortes. Élagage et abattage se poursuivent en cas de nécessité, ce qui permet accessoirement à la ville de récupérer des copeaux à épandre dans les parterres.

Ce n'est plus qu'une histoire de semaines pour voir apparaître, aux quatre coins de la ville, les sapins qui tendent à nous rappeler que Noël n'est plus très loin...



► LE CCAS ACCOMPAGNE

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ? Vous êtes fragilisés par le handicap ? Dans le cadre de la lutte contre l'isolement, le CCAS vous invite à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

► Comment s'inscrire ou une tierce personne ? Contactez le CCAS au 03 27 09 08 40. Les personnes inscrites sur ce registre feront l'objet d'une vigilance particulière (appels téléphoniques, visites à domicile,...)



► COLLECTE DES DÉCHETS... : FAISONS LE POINT

La collecte des déchets ménagers recyclables et non-recyclables est maintenue sans changement : mêmes jours, même fréquence. La déchèterie reste ouverte, de quoi garder NOS bonnes habitudes !

► Surveillez votre boîte

aux lettres, le nouveau calendrier de collecte 2021 sera distribué à partir du 19 novembre

► SANTÉ - BIEN ÊTRE

Six bonnes raisons d'aimer le mois de novembre
Raison n°1 : on sort les jeux de société
Raison n°2 : on mange des soupes
Raison n°3 : on fait de jolies jardinières d'hiver
Raison n°4 : on nourrit les oiseaux
Raison n°5 : on prépare Noël !
Raison n°6 : on fête la Sainte-Catherine

► LE SAVIEZ-VOUS ?

« A la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! » Ce dicton, vous l'avez sans doute déjà entendu. Mais savez-vous pourquoi on conseille de planter un arbre le jour de cette Sainte (25 novembre) ? Parce que nos anciens avaient remarqué que c'est à cette période que le système racinaire des arbres et arbustes avait le plus de chance de bien se développer avant l'hiver pour redémarrer de plus belle au printemps.

► COLLECTE DÉCHETS

► **MER. 25 NOV.** (déchets ménagers)

► **MER. 2 DÉC.** (avec sacs jaunes et bac à verre)

► DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

► NUMÉROS UTILES

► Médecin de garde 03 20 33 20 33
 ► Smir 0800 81 13 92
 ► Mairie 03 27 22 48 00
 ► CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances **4 NOV.** DUFRESNE Eline.

6 NOV. DUPLOUY Isaiah. **8 NOV.** DUFRESNE Kamyla.

Décès FALLET CANIPEL Augusta (94 ans).

DELAHAYE Léa (12 ans). KASPRZYCKI Michel (80 ans).

NOISIEZ Bruno (53 ans).

Menu **LUN. 23 NOV.** Betteraves rouges,

bolognaise de bœuf, coquillettes, fromage fondu, clémentine. **Repas BIO**

MAR. 24 NOV. Velouté de potiron et fromage, gratin de pommes de terre, champignons et reblochon, salade verte, pomme bicolore.

MER. 25 NOV. Friand au fromage, sauté de poulet chasseur, cœur de blé au thym, yaourt, raisin.

JEU. 26 NOV. Potage aux poireaux, normandin de veau sauce crème, carottes au jus, pommes vapeur, mimolette, poire.

VEN. 27 NOV. Lentilles vinaigrette, paupiette de saumon, sauce normande, riz pilaf, petits suisses sucrés, kiwi.